Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 125 (1980)

Heft: 11

Artikel: Les écoles de recrues de l'artillerie mécanisée ER art 23/223, Bière (II)

Autor: Courten, Antoine de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

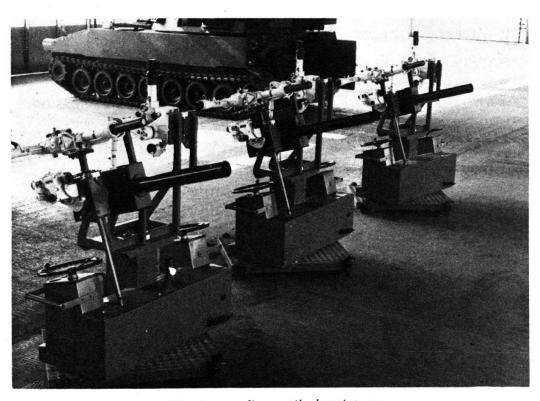
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les écoles de recrues de l'artillerie mécanisée ER art 23/223, Bière (II)

par le capitaine EMG Antoine de Courten

Cette troisième période a le grand avantage de confronter les cadres à un nouveau terrain, à de nouvelles conditions et permet, surtout, de corriger certaines fausses images acquises sur la plaine de Bière qui — bien qu'étant presque éternelle — est souvent source d'erreur. A la fin de cette période, le groupe d'école est reconduit à Bière dans le cadre d'un exercice de 2 à 3 jours.

La quatrième période, 15° à 17° semaine, comprend une semaine de tirs de combat dans le Jura dans des conditions rigoureuses, des exercices de tir en batterie et en groupe d'école, des tirs de pièces individuelles — on remet ça pour des raisons didactiques — et, après un dernier exercice d'engagement les lundi et mardi de la 17° semaine, on entreprend les travaux de démobilisation.



Simulateurs d'appareils de pointage.

3.2. L'idée directrice

Dans l'introduction, nous avons relevé que l'instruction des divers éléments converge vers la formation d'un groupe d'artillerie. Il y a à cela deux raisons principales, la constitution de ce groupe ad hoc n'étant pas le but final:

- 1. Les moyens de conduite ne peuvent être entraînés valablement qu'au niveau du groupe. Cet argument est valable autant pour leur engagement pratique que pour la coordination des efforts de toutes les spécialités.
- D'autre part, il s'agit d'entraîner également le commandant de groupe qui paie ses galons de major. Ainsi, les exercices de groupe permettent de former le commandant et son étatmajor et, par la même occasion, tous les divers échelons du commandement.

Concrètement, l'engagement technique du groupe en appui d'une formation de combat est déterminé par les éléments et activités suivants:

- donnée d'ordres au niveau du groupe (conduite du groupe et du feu)
- reconnaissances secteur d'attente (cdt bttr)
 - zone des positions (cdt bttr, of art,

topographes, éléments transmission,

auto)

- engagement

- travaux dans le secteur d'observation (topo + trm)
- prise de position des batteries de pièces
- construction du réseau fil (env. 100 km)
- prise du secteur de soutien, et
- acheminement des biens de soutien, notamment la munition
- planification d'engagements futurs.

En esquisse, voilà pour l'instruction technique.

L'instruction générale d'infanterie doit, elle, rester subsidiaire, tout en gardant cependant son importance. L'homme isolé doit savoir engager ses armes et se comporter de manière tac-

tique dans n'importe quel terrain. Au niveau du groupe de combattants, le sof doit être en mesure d'engager son groupe en nid de résistance ou de former un barrage avec ou sans pièce d'artillerie. En substance, les ER se limitent à instruire les éléments nécessaires à la défense d'un secteur d'attente (par analogie un couvert d'aguet), i.e.:

- postes d'observation ou d'écoute
- patrouille de reconnaissance
- éléments de barrage (organisation d'observation, contrôle de la circulation, barrage proprement dit)
- nids de résistance
- défense de PC
- éléments mobiles constituant une réserve d'engagement en main du cdt bttr.

3.3. L'instruction des spécialistes

3.3.1. L'équipe de pièce

L'équipe de pièce est formée d'un chef et de 7 hommes:

— le conducteur (instruit comme canonnier

également)

— le canonnier 1 (C1) responsable de tout ce qui

touche à la dérive

— le C2 responsable de l'élévation

le C3 auxiliaire techniquele C4 auxiliaire technique

— les C5 et C6 responsables en munitions.

L'organigramme «Organisation de l'instruction aux pièces à l'ER» décrit avec précision le chemin critique que suivra l'instruction des canonniers. Sa lecture étant plutôt fastidieuse, relevons ici les points principaux:

a) Tir indirect

— à la base connaissances générales

- puis sur un front large appareils de pointage,

culasse, manipulation de

la munition

— à deux la formation des C1 et C2

en groupe l'école de pièce et le tir

par pièce individuelle

en batterie école de tir puis tir en

batterie

b) tir direct

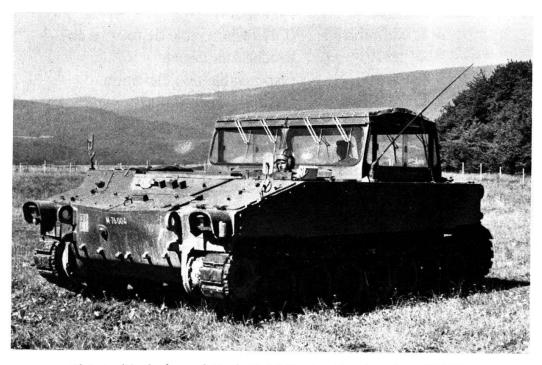
 instruction aux appareils de pointage et lance-pots fumigènes

- tir par pièce
- tir dans le cadre de la section de pièce

c) services de parc

tous les travaux de préparation, respectivement de maintenance:

- service de parc avant et après les tirs
- service de parc de marche
- service de parc journalier
- service de parc hebdomadaire, etc.



Châssis d'école de conduite destiné à l'instruction des pilotes M 109.

d) instruction à la mitrailleuse 12,7 mm

instruction de base, instruction DCA, tirs sur les pentes de Bière et au Gasterntal.

Retenons quelques points:

- L'engagement du groupe d'artillerie au profit d'une formation mécanisée s'opérant toujours sous la pression du temps, l'instruction de nos canonniers est déterminée par la nécessité de développer, dans le cadre des équipes de pièce, une mobilité d'esprit sans cesse accrue, un travail de précision sans défaillance, une faculté d'adaptation à n'importe quel terrain.
- Il n'y a pas de distinction entre les charges. Chaque canonnier doit dominer chacune d'entre elles. Si les C1 et C2 sont sous la pression du souci de la précision, il en va de même pour toutes les autres charges dont la défaillance provoque une défaillance de toute l'équipe.
 - Malgré cela, chaque homme a ses préférences pour l'une ou l'autre charge. Tenant compte de l'ensemble des capacités de nos recrues, nous poussons l'instruction des C1 et C2 pour les 2/3 des canonniers. Cela est d'autant plus nécessaire que nombre d'entre eux deviendront chefs de pièce. Cette fonction de C1 et C2 nécessite beaucoup de matériel et de temps. Pour pallier cette situation, nous utilisons des simulateurs d'appareils de pointage. De plus, nous disposons, pour chaque batterie, de 2 tourelles d'instruction.
- Une attention particulière est portée aux différents services de parc. L'obusier blindé est un engin complexe comprenant, sans parler de la pièce, un moteur et des chenilles, un système électrique, un système hydraulique; en outre il est doté d'une installation de transmission (fil et radio), d'une mitrailleuse et de lance-pots fumigènes. Tout cela requiert des services de parc journaliers, et nous citerons cet officier parlant de l'artillerie hippomobile: «Dans le temps, on

se levait à 4 heures du matin et on allait s'occuper des chevaux. Avec cet engin, il vous faut faire la même chose...»

3.3.2. Les soldats de transmission

L'instruction transmission au niveau du groupe d'artillerie mécanisé est déterminée par les données suivantes:

- a) la multiplicité des réseaux radio et les mesures d'organisation qu'elle impose,
- b) l'étendue du réseau fil et les servitudes techniques qu'elle occasionne,
- c) le chevauchement des instructions transmission et auto, respectivement transmission et conduite de chars de cdmt.

a) Les réseaux radio

L'artillerie étant une arme d'appui à longue portée, il en résulte un certain nombre de réseaux tactiques et techniques. Sans parler du réseau de la formation appuyée, nous distinguons des réseaux de conduite du groupe et des batteries; la conduite du feu nous impose, de plus, des réseaux techniques, à savoir le réseau d'observation, le réseau de zone des positions et, pour relier les deux, le réseau pour la direction des feux. Ce bref aperçu des différentes liaisons radio nous laisse pressentir à quoi s'engage un officier de transmission. Le matériel présentement attribué donne, dans l'ensemble, satisfaction. Sur le plan du personnel, relevons qu'à la base nos soldats de transmission n'apportent en général aucune formation civile qui les prédestinerait à cette activité. A l'engagement, le personnel radio est de bon commandement. On a peut-être tendance à l'utiliser en dessous de ses capacités; l'immobilité et l'attention constante qui lui sont demandées semblent lui causer de gros «efforts». Les soldats de renseignement sont recrutés parmi les soldats de transmission, mais suivent une instruction spéciale de trois semaines en dehors de l'ER.

b) Le réseau fil

Le réseau fil du groupe qui, partant du secteur des positions passe sous les trajectoires pour aboutir auprès des formations appuyées, exige du soldat robustesse et effort constant, tantôt à pied, tantôt sur véhicule. L'instruction est relativement simple; les centralistes forment l'élite de cette catégorie de soldats, les «filistes», eux, construisent par vents et tempêtes, et leurs équipes présentent un esprit de corps bien souvent envié. Leur matériel est rudimentaire — une ligne tf reste une ligne tf — mais suffit parfaitement pour ce à quoi il doit servir. Quand on parle à ces soldats, on constate qu'ils émettent quelques souhaits quant au matériel: des amplificateurs de ligne, nous disait l'un; un câble avec une résistance électrique un peu plus élevée, nous confiait l'autre, alors que le conducteur du véhicule constatait avec philosophie que son Unimog 1 t arrivait gentiment au bout de son existence.

c) Le chevauchement des instructions

Nous l'avons relevé sous chiffre 2.2: les conducteurs de chars de cdmt et les automobilistes catégorie II reçoivent une formation de base de soldats de transmission. Pour les automobilistes, cette double instruction leur est administrée à raison de 50% pour chaque discipline sur l'ensemble de l'ER et ne pose guère de problème. Pour les conducteurs de chars, c'est différent. Ces recrues ont besoin d'environ 105 heures d'instruction sur le véhicule chenillé, dont 14 d'école de conduite individuelle, et tout cela jusqu'à la réorganisation. La priorité a été donnée à l'instruction sur

le véhicule — le service de transmission devant se contenter de quelque 70 heures, au lieu des 140 à 160 heures d'instruction souhaitées.

Pour conclure ce chapitre, concédons que l'instruction transmission n'est pas une chose compliquée. Ce qui frappe, c'est la multitude des appareils et de leurs accessoires: le SE 125, le SE 227, le SE 412 A, AC, ABC, les téléantennes 227 et 412, les groupes électrogènes (400 et 1200 W), la commande à distance 227 et 412, le relais, les téléphones 47 et 50, la centrale, les accessoires PCT (câblage, appareils et garnitures), etc. Ce qui est compliqué, c'est l'homme face à la documentation radio et les règles de trafic.

3.3.3. Les automobilistes

Nous ne parlerons ici que de l'instruction des automobilistes de la catégorie III comprenant les Unimog, Steyr, 4 × 4, 2DM et Henschel. Jusqu'à la réorganisation, la plus grande partie des automobilistes doivent avoir obtenu leur permis de conduire militaire puisqu'ils seront engagés au transport de troupe. Ceux qui — pour des raisons de temps, d'effectifs ou d'aptitude — n'ont pas passé leur permis jusque-là seront engagés provisoirement au transport de matériel.

La grande majorité entre à l'ER avec, en poche, un permis civil pour voitures. Une petite minorité possède un permis camion. Une formation civile de chauffeur n'est d'ailleurs pas indispensable, car l'armée dispose de véhicules moins sophistiqués sur le plan technique (sans vitesses assistées et synchronisées, sans direction assistée ou ralentisseur électrique, etc.); il est donc plus facile d'instruire un soldat d'emblée sur un système, fût-il quelque peu rustique, que de vouloir former le pilote d'une limousine ultra-moderne sur un tracteur d'exploitation agricole.

L'instruction comprend, outre la théorie sur la loi de la circulation (civile et militaire, environ 15 heures), deux domaines bien distincts: le service technique (environ 80 heures: services d'entretien, fonctionnement technique, réparation, carburants, etc.) qui est dirigé par le chef du service auto de l'ER, personnage très important; l'école de conduite, dirigée par les 2 moniteurs de l'office fédéral des transports, et qui est divisée en 3 parties:

- l'école de conduite individuelle avec le moniteur OFT (10 à 15 heures)
- l'école de conduite individuelle avec un sous-officier auto, aide-moniteur (environ 5 heures)
- l'école de conduite collective avec un cadre du service auto (40 à 50 heures environ).

Nos automobilistes sont de professions diverses; on retrouve des employés de bureau, des agriculteurs, des étudiants en théologie ou en médecine aussi bien que des maîtres d'école et des commis-voyageurs. Le seul problème, c'est de concilier les aptitudes générales et les préférences précises lorsqu'on les attribue, à l'occasion de la réorganisation, à l'un des groupes suivants:

- groupes carburant (Henschel)
- chauffeur munitions (Henschel)
- chauffeur cuisine ou bagage (4×4 ou 2DM)
- chauffeur Unimog 1 t (construction de lignes) ou Unimog «S» ou Steyr.

3.3.4. Les topographes

Après une instruction de base portant sur la topographie en général, ces spécialistes sont répartis en trois groupes:

 a) les topographes engagés dans le secteur d'observation en tant qu'auxiliaires techniques du cdt de tir; ils assistent ce dernier dans les problèmes de détermination de buts et du stationnement et apprennent à remplacer le cdt de tir dans la conduite technique du feu;

- b) les topographes de reconnaissance engagés dans la zone des positions en vue de la mensuration des positions de feu;
- c) les topographes engagés au PCT (poste central de tir) de groupe et de batterie en tant qu'auxiliaires techniques; ce sont eux qui manient les appareils servant à calculer les éléments de tir et les corrections du feu art.

L'instruction dans cette discipline ne pose aucun problème car, de par leur formation civile, ce sont tous des spécialistes de la mensuration. Tout au plus peut-on relever que ces jeunes gens sont tous formés à la calculatrice électronique; quand ils arrivent à l'armée, il faut leur apprendre à utiliser le moyen de calcul plus rudimentaire qu'est le disque topo (règle à calcul sur disque), ce qui occasionne parfois quelque surprise dans les rangs. Ce sont de bons techniciens. On les verrait volontiers un peu plus «stramm» dans les formes.

4. Problèmes d'instruction

4.1. Au niveau de la troupe

A ce niveau, relevons deux préoccupations qui méritent d'être retenues:

4.1.1. Classes de performances ou drill

La complexité de la matière qu'il s'agit d'instruire, les méthodes d'instruction modernes et le bon sens nous incitent à former des classes de performances dans tous les domaines. Ce système nous permet de pousser les éléments qui apprennent facilement, de gagner du temps et de porter une attention particulière aux faibles.

En revanche, la connaissance des armes et appareils impose de longues et pénibles séances de manipulation jusqu'à ce que l'homme ait acquis l'automatisme recherché. Si la performance stimule l'esprit, le drill — parce

qu'ennuyeux et n'apportant rien de nouveau — produit un effet contraire. De ce fait, certaines voix s'élèvent contre le drill abrutissant, alors que ce dernier — abrutissant ou pas — est essentiel à toute instruction si celle-ci doit tenir jusqu'au service prochain. D'autre part, la totalité de la matière à instruire est si vaste que l'on succombe facilement au piège d'instruire de la matière nouvelle sans pour autant consolider les connaissances acquises.

La solution, pensons-nous, consiste à savoir où et quand appliquer ces méthodes opposées l'une à l'autre, et surtout de savoir informer les subordonnés quant à la nécessité du drill. La preuve, du reste, est très vite établie quand il s'agit de démontrer qu'une arme ou un appareil n'est pas dominé. En général, il suffit d'imposer une limite de temps.

Il faut toutefois reconnaître que, même en appliquant la solution préconisée, on n'empêchera pas qu'une matière ou une autre sera mal assimilée par certains, tout simplement parce que le temps à disposition ne permet pas de former nos subordonnés dans tous les domaines avec la profondeur souhaitée. Au niveau de la troupe, c'est déplorable. Au niveau des cadres, cela devient inquiétant.

4.1.2. Accent sur la formation technique ou sur le caractère

Le problème est simple: d'une part, il faut un maximum de temps pour inculquer la matière d'instruction et imposer une dose suffisante de drill. D'autre part, l'aptitude à la guerre requiert la formation du caractère, un entraînement à la frustration et aux souffrances physiques.

Si les marches nocturnes, sac au dos, sont trop longues et trop pénibles, le lendemain, notre recrue n'aura pas récupéré et ne sera pas réceptive à l'instruction. Si, en revanche, tout le temps est consacré à l'instruction uniquement, nos soldats seront certes de bons fonctionnaires, de bons techniciens qui domineront armes et appareils mais, au premier effort imposé, au premier jour sans nourriture, à la première nuit passée dehors en conditions difficiles, bref: au premier pépin, ils se mettront, dans la meilleure des hypothèses, à pleurer comme des Madeleines et seront inutilisables au combat.

Dans une arme technique, la solution de ce problème demande un habile dosage d'instruction et d'école de caractère.

4.2. Les cadres

Une des conséquences directes du manque de temps se reflète dans la nécessité d'organiser de vastes programmes d'instruction des cadres afin de rattraper ce qui n'a pas pu être enseigné précédemment. Il y a, bien sûr, le phénomène de l'oubli entre l'école de cadres et le paiement de galons. A cela s'ajoute une différenciation dans l'aptitude des chefs: un tel est à l'aise dans les problèmes techniques, un autre préfère la conduite et le contact humain.

Dans ce contexte, il convient d'apprécier l'énorme travail fourni par tous les cadres de milices engagés dans nos écoles. Il n'y a pas lieu de les remercier, ils font leur travail. Il faut cependant admettre qu'au fil des années la matière d'instruction a augmenté énormément, que nos subordonnés à tout échelon ne sont devenus ni plus robustes ni plus dociles ni moins intelligents, que seul le temps imparti est resté le même. Sans l'engagement, la constance et la fermeté de caractère des cadres de tout échelon, il serait impossible de venir à bout de la tâche.

5. Conclusion

Telle est donc la structuration de l'instruction dans nos écoles de recrues et tels sont quelques problèmes qui nous préoccupent. En gros, l'instruction se ressemble un peu dans toutes les écoles de recrues d'artillerie, qu'elles soient tractées ou mécanisées. Le com-

mandant d'une école tractée aura vraisemblablement davantage de liberté d'action en raison de la possibilité de tirer en montagne sans trop de complications et par le fait que l'instruction est plus facile pour une pièce tractée.

Tous nos commandants d'école ont cependant une préoccupation majeure: le manque d'instructeurs. L'idéal serait de pouvoir disposer d'un officier instructeur pour chaque commandant de batterie. Nous en sommes loin. Avec davantage d'instructeurs, on pourrait, dans les écoles de cadres, former des classes présentant des effectifs raisonnables et dans lesquelles on pourrait s'offrir le luxe de tenir compte de la langue maternelle de l'élève. Nul doute que ce serait bénéfique à l'instruction et que quelques problèmes y trouveraient une solution.

A. de C.

SAUER ANDRÉ

Chauffages centraux et installations sanitaires Serrurerie

1145 BIÈRE Tél. (021) 77 53 07